



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025

Depuis plus de 30 ans, Solidarité Défense est engagée au service des militaires afin de montrer le soutien de la société civile au monde militaire ; elle soutient ainsi les militaires déployés en opérations, ceux qui ont été blessés et les familles de ceux qui sont morts dans l'exercice de leur mission.

Grâce au soutien de nos mécènes et à l'engagement sans faille de nos bénévoles, l'association a pu, cette année, envoyer 10 000 colis aux militaires déployés en opérations ou à la mer, contenant 35 000 dessins d'enfant, distribuer 58 000 livrets « Ma première cérémonie militaire » à des jeunes enfants (le livret a fait l'objet d'une 3^{ème} édition et près de 380 000 livrets ont été distribués depuis le début) ou encore réaliser des visites de militaires blessés dans les hôpitaux militaires.

Cette année a également été marquée par le développement sensible de notre soutien aux familles endeuillées, avec le lancement des premiers week-ends baptisés « Ensemble ! » au profit d'orphelins adolescents et jeunes adultes afin de les accompagner dans cette phase d'orientation scolaire et professionnelle ou encore la tenue de deux séminaires de reconstruction, l'un international à Paris, l'autre au profit des mères de militaires morts en opération.

Sur le plan financier, cet exercice se solde par un résultat net positif de 26 253 €, après une année 2024 déficitaire, grâce à une progression continue de la générosité de nos donateurs et mécènes et à un effort de rationalisation de nos dépenses. Cette situation saine nous permet d'aborder 2026 avec confiance, autour de plusieurs nouveaux chantiers structurants : l'élaboration d'un plan stratégique à trois ans, le développement de notre action au profit des familles de blessés psychiques, et notre implication dans le groupe de travail ministériel sur la pair-aidance dans le cadre du plan blessés du ministère des armées.

Je remercie chaleureusement nos bénévoles, nos donateurs, nos mécènes et nos partenaires institutionnels, dont l'engagement à nos côtés permet à Solidarité Défense de poursuivre, avec toujours plus d'ambition, sa mission au service de la communauté de Défense.

Jean-Marie Bockel
Ancien ministre
Président de Solidarité Défense

1. Positionnement de l'association

a. Objet social

Solidarité Défense a été créée le 10 novembre 1994, durant les opérations françaises dans les Balkans qui ont conduit à la mort de 170 militaires des armées françaises, avec pour objectif de « contribuer à resserrer les liens entre la société civile et la communauté de Défense en participant activement :

- aux manifestations de solidarité collective traduisant le soutien de la nation, en particulier au profit des personnels militaires engagés en opérations extérieures ;
- aux soutiens personnalisés visant à redonner aux victimes, blessés graves et aux familles de personnels décédés, la capacité de reprendre une vie privée et professionnelle autonome, active et digne. »

Reconnue d'utilité publique le 7 juillet 2005, Solidarité Défense prend en compte, sans distinction de grade, d'armée, de sexe, d'âge, de situation familiale, ou d'une quelconque appartenance religieuse ou ethnique :

- le personnel militaire et civil des trois armées, des directions et services, en activité ou à la retraite, leurs conjoints et enfants ;
- le personnel de la Gendarmerie en activité ou à la retraite, leurs conjoints et enfants.

Aucune condition, ni d'appartenance à l'association, ni de durée, n'est exigée pour bénéficier d'une aide de Solidarité Défense.

b. Champ d'action

Solidarité Défense se concentre en priorité sur le soutien :

- du personnel engagé en opération, extérieure ou intérieure ;
- du personnel blessé en opérations ou lors d'activités d'entraînement opérationnel ;
- des familles, et, plus particulièrement, celui des familles endeuillées à cause des opérations ou des activités d'entraînement opérationnel.

L'action de Solidarité Défense se caractérise par l'établissement d'un lien personnel et prolongé avec les militaires et familles concernées. L'association agit en lien étroit avec les organismes étatiques idoines ainsi que les associations en lien avec le monde combattant. Elle complète ainsi l'action de l'institution militaire.

c. Organisation

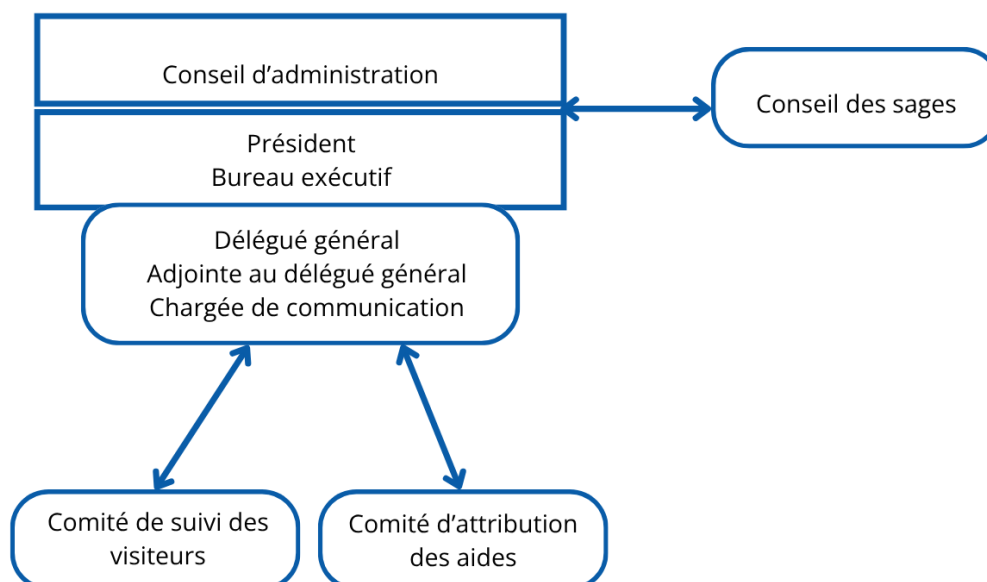
L'association dispose d'un conseil d'administration, dont les membres sont élus, intuitu personae, pour trois ans et par tiers, par l'assemblée générale. Présidé par M. Jean-Marie Bockel, ancien ministre, le conseil d'administration est composé de personnalités de la haute administration, du monde des affaires, des professions libérales, de parlementaires et d'officiers généraux en deuxième section.

Depuis le 17 juin 2026, le conseil d'administration élu par l'assemblée générale se compose de 18 membres, dont 6 forment le bureau exécutif :

	Prénom	Nom	Fonction au BE	Fin de mandat
Gén. d'armée (2s)	Christophe	Abad		2028
M.	Jean-Marie	Argoud		2029
M.	Jean-Marie	Bockel	Président	2029
Mme	Marie-Louise	Boulanger	Secrétaire	2027
M.	Augustin	de Castet		2028
M.	Arnaud	Chevreul		2029
Mme	Catherine	Duarte	Membre BE	2028
M.	Bertrand	Dunoyer de Segonzac		2028
M.	Guillaume	Giscard d'Estaing	Trésorier	2027
M.	Edouard	Louis-Dreyfus	Membre BE	2029
Mme	Nuria	Mandon		2029
Mme	Claude	Menet		2027
Mme	Isabelle	Petit		2027
M.	Cédric	Perrin		2027
M.	Patrick	Remm		2028
Docteur	Christine	Roullière le Lidec	Membre BE	2027
Mme	Dorothée	Roy		2027
Gén. de corps d'armée (2s)	Christophe	de Saint-Chamas		2027

Il existe également un Comité des Sages qui regroupe les anciens membres du conseil d'administration souhaitant poursuivre leur engagement en faveur de l'association. Après plusieurs années sans réunion, le président a convoqué ce Comité des Sages le 4 décembre 2025, en présence du bureau exécutif. Sur décision du conseil d'administration Mme Anne Coldefy s'est vue confiée la vice-présidence de cette instance.

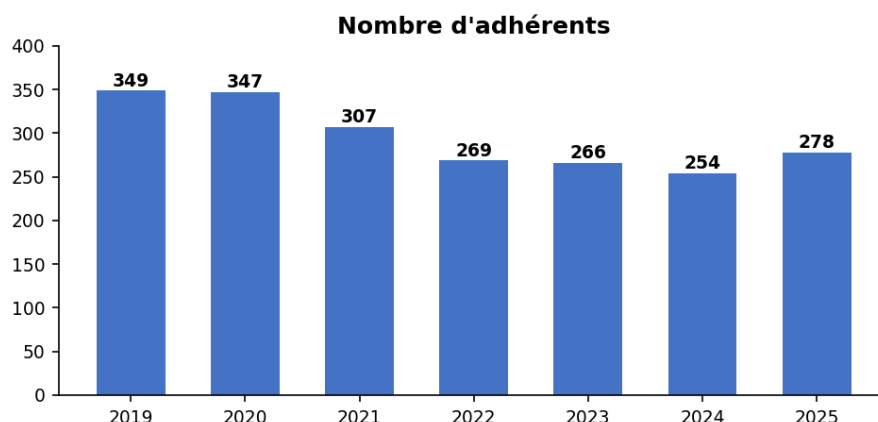
Deux comités spécialisés, dirigés par des responsables désignés, ont pour mission d'organiser et de piloter les actions, avec le soutien des membres bénévoles de Solidarité Défense, dans l'un des domaines relevant du champ d'action de l'association.



2. Bilan de l'année 2025

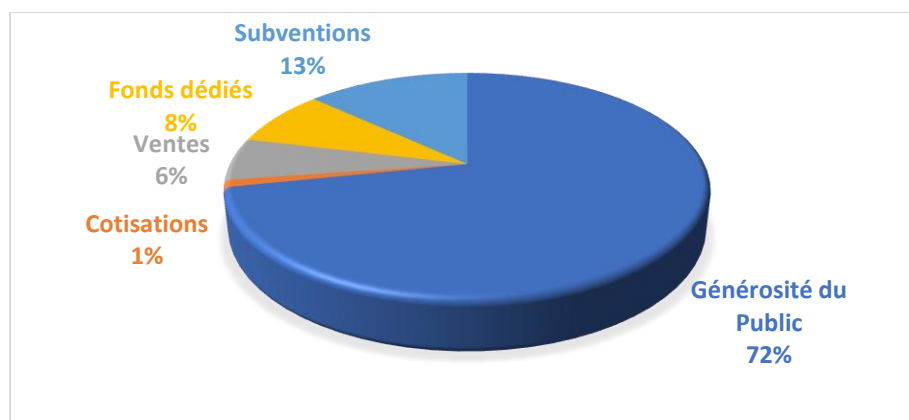
a. Chiffres clés

Adhérents : Le nombre d'adhérents s'établit à 278 en 2025, en hausse par rapport à 2024 (254), après plusieurs années de baisse continue depuis 2019. La cotisation est maintenue à 25 €. Cette progression traduit les effets des campagnes de renouvellement engagées depuis 2024, le nombre d'adhérents reflétant la bonne santé de l'association et renforçant sa crédibilité.



Ressources. Les produits d'exploitation de l'association ont progressé, passant de 430 701 € en 2024 à 470 825 € en 2025, portés en particulier par la générosité accrue de la société civile (333 921 € de dons et mécénat, contre 296 869 € en 2024, soit +12,5 %). La fidélité des entreprises donatrices se confirme, avec des contributions totalisant 247 610 € en 2025 (contre 235 025 € en 2024). De nouveaux mécènes ont rejoint l'association en 2025 : la Fondation BA International (pour le week-end des orphelins), deux family offices et la PME Merkutio.

Nature des produits	2025	2024
Cotisations adhérents	6 375 €	5 750 €
Produits des activités (ventes)	29 182 €	16 196 €
Subventions étatiques (dont MINARM)	50 200 €	45 200 €
Subventions de collectivités locales	11 250 €	26 450 €
Dons de personnes physiques	38 091 €	48 284 €
Dons d'associations	48 220 €	13 560 €
Dons d'entreprises	40 710 €	1 037 €
Dons de mécénat (convention)	206 900 €	233 988 €
Utilisation de fonds dédiés	39 896 €	40 236 €
TOTAL	470 825 €	430 701 €

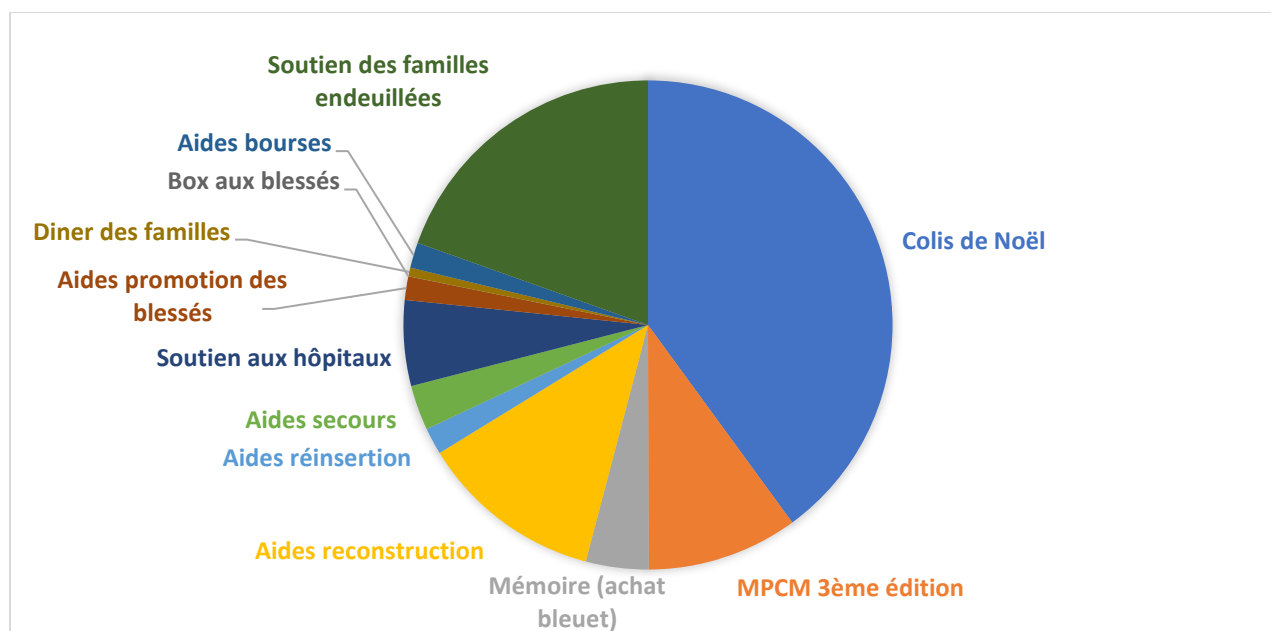


Le Ministère des Armées a renouvelé en 2025 sa convention pluriannuelle d'objectifs avec l'association, sur la période triennale 2025-2027, avec une contribution ferme de 45 200 € en 2025 et un engagement prévisionnel du même montant pour 2026 et 2027. Cette subvention du ministère représente 9,6 % des recettes en 2025 et elle ne couvre qu'une petite partie du budget : l'association doit donc lever 90 % de ses fonds via des partenariats privés ou des dons de particuliers.

Emploi des ressources : Les charges de l'exercice s'élèvent à 476 146 € en 2025, contre 585 088 € en 2024, soit une réduction significative liée principalement à la diminution des charges liées à l'objet social (298 153 € contre 460 224 € en 2024). Hors dépenses non récurrentes de 2024 (fonds dédié de Berre-l'Étang, actes du colloque sur la blessure psychique, réception des 30 ans de l'association), la diminution des dépenses consacrées à l'objet social reste de 107 138 €, portée notamment par la baisse du coût des colis de Noël et des dépenses liées aux livrets « Ma première cérémonie militaire ».

Nature des charges	2025	2024
Variation des stocks	- 12 900 €	- 27 020 €
Achats et charges externes	30 833 €	26 522 €
Salaires, charges sociales et frais de personnel	145 588 €	125 361 €
Charges liées aux missions sociales	298 153 €	460 224 €
Dotations aux provisions	14 472 €	0 €
TOTAL	476 146 €	585 088 €

À l'inverse, le soutien aux orphelins et aux familles endeuillées a fortement progressé (65 009 € contre 32 955 € en 2024), sous l'effet du développement des séminaires de reconstruction et du lancement des week-ends « Ensemble ! ». L'association a par ailleurs constitué en 2025 une provision de 7 000 €, correspondant au risque de non-remboursement d'un prêt sur l'honneur accordé en 2024.



Le résultat d'exploitation s'établit à + 2151 € en 2025, contre - 154 387 € en 2024. Après prise en compte du résultat financier (27 402 €, incluant une moins-value latente sur placements financiers de 7 472 €) et des impôts (3 300 €), l'exercice se solde par un résultat net positif de 26 253 €, contre un déficit de 87 469 € en 2024. Ce bénéfice a été affecté au report à nouveau, portant celui-ci à 93 103 €.

Par ailleurs, le total du bilan de l'association s'élève au 31 décembre 2025 à 1 887 608 €, composé principalement de valeurs mobilières de placement (1 711 752 €), de stocks (63 995 €) et de trésorerie (87 591 €) ; les fonds propres représentent 1 823 983 €.

b. Actions et projets réalisés en 2025

i. Soutien des militaires en opération

Comme chaque année depuis 1995, Solidarité Défense a mené à bien l'opération « Colis de Noël », au profit des militaires engagés en opérations ou embarqués à la mer. 10 000 colis ont été confectionnés en 2025 grâce à l'engagement des bénévoles de l'association, de volontaires du Centre EPIDE de Val-de-Reuil, du 1^{er} Régiment du Service Militaire Volontaire de Montigny-lès-Metz, et d'élèves du lycée Notre-Dame de France (Paris 13e). Plus de 35 000 dessins ont été réalisés par près de 750 établissements scolaires.

Cette opération a bénéficié d'une large couverture médiatique (reportages TF1 et Public Sénat, publication de la DICOD, nombreux relais sur les réseaux sociaux) et de nombreuses visites d'autorités, parmi lesquelles Mme Macron, Mme Vautrin - ministre des Armées, le chef d'état-major des armées, les chefs d'état-major de l'armée de terre, de l'air et de l'espace et de la marine, ainsi que la directrice de l'ONAcVG, le délégué national de l'Ordre de la Libération, le Gouverneur militaire de Paris, etc.

S'agissant des livrets « Ma première cérémonie militaire », 58 000 exemplaires ont été distribués en 2025 et 50 000 nouveaux exemplaires de la 3e édition ont été imprimés et livrés en novembre.

ii. Soutien des militaires blessés en opérations ou en entraînement opérationnel

Les visites en hôpitaux nationaux d'instruction des armées (HNIA) et à l'Institution Nationale des Invalides (INI) se sont poursuivies tout au long de l'année, à la suite d'une formation des visiteurs organisée en janvier 2025 par la délégation générale. En 2025, les bénévoles ont effectué 198 visites dans les hôpitaux militaires ; 203 nouveaux blessés ont été enregistrés et rencontrés à 371 reprises. Deux nouveaux visiteurs ont par ailleurs été formés en 2025 pour les sites de Percy et Bégin.

	2019	2020 (jan-fev)	2021 (oct-déc)	2022	2023	2024	2025
Nombre de visites	191	42	40	131	191	204	198
Blessés visités	113	24	37	213	212	250	203
Dont blessés psychiques	31	2	32	98	98	154	77
Dont blessés physiques	82	22	5	115	114	96	126

L'association a participé aux Rencontres militaires blessure et sport, couplées avec la Course du Bleu, en mai, et a organisé en décembre une distribution de chocolats de Noël au sein des HNIA et de l'INI, au profit des militaires blessés hospitalisés et du personnel soignant.

iii. Soutien des familles endeuillées

Deux séminaires de reconstruction ont été organisés en 2025 : le séminaire international « Femmes du monde pour la paix » du 10 au 14 juin à Paris, auquel ont participé quatre veuves françaises, et le séminaire « Regards d'espérance » au profit de sept mères de militaires, du 20 au 23 novembre. La famille de la Maréchale-des-logis Fany Claudin, Morte pour la France au Liban le 15 novembre 2024, a été reçue au Cercle National des Armées le 10 novembre, dans le cadre du plan hommage.

Une nouvelle activité a été lancée en 2025 au profit des orphelins adolescents et jeunes adultes : les week-ends « Ensemble ! ». Ce projet, né d'une proposition de Mme Bernadette Adamson, s'adresse à des jeunes de 15 à 25 ans et poursuit un triple objectif : créer un réseau solidaire entre eux, tisser des liens avec les familles d'accueil qui les hébergent, et les accompagner dans leur construction personnelle et professionnelle. La première édition a eu lieu en juin. Les 20 et 21 décembre, une vingtaine de jeunes ont également visité le quartier des Célestins de la Garde Républicaine, assisté à la comédie musicale Notre-Dame de Paris et passé la nuit en familles d'accueil, avant de se retrouver au foyer des Invalides pour rencontrer des témoins inspirants et échanger avec un vice-président de l'université PSL. Ce projet est financé par la Fondation BA (Bilger-Adamson) International.

Par ailleurs, l'association a financé la participation d'une orpheline au programme international « Project Common Bond », proposé par *Dignity Beyond Borders* aux États-Unis, qui réunit chaque année des jeunes du monde entier ayant vécu une perte due au terrorisme, à la guerre ou à des violences de masse.

iv. Rayonnement de l'association

Solidarité Défense a organisé plusieurs actions de rayonnement en 2025 : deux journées « Autos de rêve » avec l'association V-Dream, en avril à l'INI et en septembre à Bégin, au profit des militaires hospitalisés, des pensionnaires de l'INI et du personnel soignant ; une soirée de levée de fonds dans les salons du Gouvernement Militaire de Paris en octobre ; une vente d'objets du Bleu de France dans les HNIA et à l'INI en novembre, pour un chiffre d'affaires de 19 242 € ; et une semaine solidaire organisée par le SGDSN, qui a permis de récolter 10627€.

v. Coordination avec le Comité de l'Entraide Défense (CED)

Créé en février 2021 et rejoint par Solidarité Défense en janvier 2022, le Comité de l'Entraide Défense regroupe désormais Terre Fraternité ADO, l'Association pour le Développement des Œuvres Sociales de la Marine (ADOSM), la Fondation des Œuvres Sociales de l'Air (FOSA) et Solidarité Défense, sous la présidence de Jean-Marie Bockel pour l'année scolaire 2025-2026. Ce comité vise à coordonner l'action des 4 associations ou fondation et à lever des fonds ensemble grâce aux actions caritatives organisées par les sept Gouverneurs militaires ainsi que par des partenariats comme par exemple avec le groupe Duval, le Bleu de France, Thales, une association américaine ou le Club Radar (DGA). En 2025, le CED a financé la réfection d'une chambre de l'INI (60 000€) et soutenu l'équipe de France aux Invictus Games. Le reste des fonds collectés ont été répartis entre les 4 associations selon une grille de répartition fixe. Solidarité Défense a ainsi reçu 30 400 € du CED.

3. Perspectives pour 2026

a. Poursuivre et développer les projets existants

- Colis de Noël : l'objectif cette année pour le cadeau offert par Solidarité Défense aux militaires est double ; il s'agit tout d'abord d'offrir un cadeau utile pour la sécurité numérique des militaires déployés, mais également de sélectionner un cadeau fabriqué en France.
- Poursuite de la distribution des livrets « Ma première cérémonie militaire ».
- Visites aux militaires blessés : poursuite des visites à l'INI et dans les hôpitaux militaires, recrutement de nouveaux visiteurs (formation réalisée le 28 janvier 2026) et constitution d'une équipe de visiteurs pour les hôpitaux militaires de Metz et de Bordeaux.
- Poursuite du soutien financier aux projets de reconstruction des blessés (embarquements sur voiliers, stages Rencontres militaires blessures et sports, etc.).
- Séminaires de reconstruction pour les familles endeuillées : le séminaire international des veuves, initialement prévu en Jordanie en avril 2026, a été ajourné en raison du contexte au Moyen-Orient. L'objectif cette année est d'organiser quatre séminaires : un premier séminaire pour les pères s'est tenu à Paris en mars 2026, un premier séminaire pour les fratries est prévu en septembre et le troisième séminaire des mères aura lieu en novembre.
- Poursuite du projet de week-ends « Ensemble ! » au profit des orphelins.

b. Lancer de nouveaux projets

- Élaboration d'un plan stratégique à trois ans, destiné à donner une vision claire et ambitieuse aux membres, mécènes et partenaires de l'association, à mieux répondre aux besoins des bénéficiaires et à renforcer la légitimité de Solidarité Défense.
- Soutien aux familles des blessés psychiques : dans la continuité du colloque de 2023, la délégation générale étudie les modalités d'accompagnement des familles de blessés psychiques dans leur rôle d'aidants.
- Pair-aidance : après accord du cabinet de la ministre déléguée des armées, Solidarité Défense a intégré le groupe de travail GT69 relatif à la pair-aidance, piloté par le Service de santé des armées, afin d'étudier comment un ancien blessé pourrait soutenir un nouveau blessé dans sa reconstruction.

c. Le Comité d'Entraide Défense

Pour 2026, les présidents des associations membres du CED ont décidé de financer la réfection de la maison des blessés du HNIA Percy et de soutenir un projet d'ascension du Kilimandjaro avec des militaires blessés.

Conclusion

L'exercice 2025, marqué par un résultat net positif de 26 253 € et le doublement du budget alloué au soutien des familles endeuillées, atteste de la rigueur financière de Solidarité Défense et de son engagement sans faille en faveur des militaires et de leurs familles. Le conseil d'administration tient à remercier chaleureusement les donateurs, partenaires institutionnels, bénévoles et membres de l'association pour leur soutien indéfectible, et invite chacun à poursuivre, tout au long de 2026, cette dynamique de solidarité.

NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES

Ministère des Armées · Région Île-de-France · Fondation des Gueules Cassées · Le Bleu de France · ONACVG
TEGO · UNÉO · La France Mutualiste · CNMSS · IGESA · KNDS · MBDA · SCA · ARQUUS · ACCOR
La Fédération des Clubs de la Défense · GMF · CARAC · Computacenter - Banque Française Mutualiste
Dassault Aviation · SAFRAN · Groupe Partenaire · AIRBUS · BNP · Ville d'Antibes · Ville de Rochefort
Ville de Dreux · Fondation BA International · Merkutio · Cèdre · Institution Nationale des Invalides
Service de Santé des Armées · CABAT · CABAM · CABMF · CABMSSA · CABDGN · BSPP
SGDSN · SAS · FOSA · Terre Fraternité-ADO · Entraide Marine · ANFEM.